Sociographie des ritualités funéraires en temps de pandémie : des rites empêchés aux rites appropriés

Jacques Cherblanc[1], Emmanuelle Zech[2], Geneviève Gauthier[1], Chantal Verdon[3], Chantale Simard[4], Christiane Bergeron-Leclerc[1], Josée Grenier[5], Danielle Maltais[1], Susan Cadell[6], Livia Sani[7], Marie-Frédérique Bacqué[7]

1 – Département des sciences humaines et sociales, Université du Québec à Chicoutimi, Québec, Canada
2 – Institut de recherche en sciences psychologiques, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgique
3 – Département des sciences infirmières, Université du Québec en Outaouais, Gatineau, Québec, Canada
4 – Département des sciences de la santé, Université du Québec à Chicoutimi, Québec, Canada
5 – Département de travail social, Université du Québec en Outaouais, Gatineau, Québec, Canada
6 – School of social work, University of Waterloo, Ontario, Canada
7 – Faculté de psychologie, Université de Strasbourg, France

Correspondance
Jacques Cherblanc, professeur agrégé
Université du Québec à Chicoutimi
Département des sciences humaines et sociales
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
Téléphone : 418-545-5011 poste 5339
Courriel : jacques_cherblanc@uqac.ca

RÉSUMÉ

La Covid-19 a entraîné dans plusieurs pays des mesures sociosanitaires inédites, notamment des restrictions majeures aux rituels funéraires. Ces empêchements ont concerné tant les rites pré-mortem, péri-mortem que post-mortem. À partir d'une étude longitudinale débutée en mars 2021 auprès de 955 personnes francophones canadiennes endeuillées d'un proche pendant la pandémie, cet article propose de décrire la réalité vécue de ces empêchements. Par une analyse des données quantitatives et qualitatives recueillies, il est possible d'identifier l'écart entre les rituels funéraires souhaités et réalisés pendant la première année de la pandémie de Covid-19. Les résultats montrent d'importantes privations des différents rites

souhaités, mais également une certaine créativité rituelle et symbolique de la part des personnes endeuillées.

ABSTRACT

COVID-19 has led to unprecedented health and social measures in several countries, including major restrictions on funeral rituals. These restrictions concerned pre-mortem, peri-mortem and post-mortem rites. Based on a longitudinal study of 955 French-speaking Canadians bereaved of a loved one during the pandemic, this article describes the reality of these impediments. Through an analysis of the quantitative and qualitative data collected, it is possible to identify the gap between desired and realized funeral rituals during the first year of the COVID-19 pandemic. The results show important hindrances to the various desired rituals, yet some ritual and symbolic creativity by the bereaved.

INTRODUCTION

La Covid-19 a entraîné dans plusieurs pays des mesures sociosanitaires inédites qui ont eu des effets collatéraux majeurs sur la qualité de vie et la santé (e.g., Gloster et al., 2020). Dans le monde, plus de 4,7 millions de personnes sont décédées de la Covid-19 (John Hopkins University, 2021) et au Canada ce sont plus de 27 770 personnes qui seraient décédées de cette maladie au 30 septembre 2021 (Gouvernement du Canada, 2021). Or, on estime actuellement que, pour chaque décès dû à la Covid-19, ce serait jusqu'à 9 personnes qui pourraient être endeuillées (Verdery et al., 2020). D'après de nombreuses observations cliniques, l'interdiction puis la restriction drastique concernant les visites aux personnes en fin de vie et les rituels d'adieu aux défunts ont modifié le processus de deuil pour de nombreuses personnes (e.g., Gesi et al., 2020). Ces personnes auraient pu bénéficier de rituels funéraires leur permettant de symboliser ce passage vers une nouvelle relation avec la personne défunte.

Mais ces rituels ont été fortement compromis par diverses restrictions sanitaires. De plus, ce ne sont pas seulement les personnes qui ont contracté la Covid-19 et les membres de leurs familles qui ont été soumises aux restrictions sanitaires, mais aussi toutes les personnes malades ou décédées depuis mars 2020 ainsi que leurs familles. Or, il n'y a jamais eu autant de décès au Canada qu'en cette année 2020 : de janvier à décembre, 296 373 Canadiens sont décédés (Santé Canada, 2021). Ceci représente un « excès » de 5% par rapport à ce qui était attendu. Pour tous ces défunts, les restrictions ont immanquablement modifié les rituels funéraires.

Alors que certains chercheurs insistent sur le fait que l'impossibilité de tenir les rites renforcerait la souffrance liée à la perte d'un être cher (Gonçalves Júnior et al., 2020), et qu'il y aura probablement une augmentation de la prévalence des complications du deuil (e.g., Kokou-Kpolou et al., 2020), nous ne savons toujours pas quelles sont les conséquences de la pandémie de Covid-19 sur les trajectoires de deuil en situation restrictive des pratiques rituelles. Pour certains, du fait de ces restrictions aux rites funéraires, la pandémie cacherait une autre épidémie plus subtile et dont on ne parle pas : une véritable « épidémie silencieuse de deuils » (Pearce et al., 2021). Cependant peu de recherches permettent de quantifier et de qualifier ces affirmations. On sait néanmoins que les rituels funéraires sont une caractéristique fondamentale de l'être humain depuis le Paléolithique moyen (-100 000 à 35 000 ans) (Thomas, 1985). S'il est vrai que les rituels funéraires ont constamment évolué au cours du temps, s'adaptant aux croyances et aux valeurs des sociétés et des individus concernés, rarement de telles modalités ont été modifiées de façon aussi rapide et directive.

Sachant que cette réalité a été peu documentée jusqu'ici, voire négligée (Stroebe & Schut, 2020), notre équipe s'est intéressée aux personnes ayant vécu le décès d'un proche au cours de la pandémie afin de connaître les rituels funéraires réalisés ou empêchés au cours de cette période. Cette étude est d'une grande pertinence sociologique en ce qu'elle offre une

description précise de l'écart entre les rituels funéraires souhaités et réalisés pendant la première année de la pandémie de Covid-19. Car, d'un point de vue théorique, depuis Mauss, Frazer et Van Gennep, la sociologie conçoit les rites funéraires comme « une nécessité vitale » jouant une fonction de « stabilisateur » ou d'« anxiolytique » pour le corps social (Clavandier, 2009, p. 86-91). Il apparaît donc fondamental de comprendre de quelle manière les rites ont été contrariés par la pandémie de façon à permettre aux chercheurs de réfléchir aux conséquences possibles de ces empêchements sur la société, mais aussi peut-être sur la notion de rites et de ses éventuelles fonctions. Après un survol des écrits à propos des ritualités funéraires et du contexte de la pandémie, les résultats de notre étude seront présentés, puis discutés.

CADRE CONCEPTUEL

Avant de présenter les modalités et les résultats de notre étude, il est nécessaire de définir brièvement ce qu'on entend par rituels funéraires. Un *rituel* est un processus pratique et symbolique en constante évolution qui est constitué de plusieurs rites (Bell, 1992). Un *rite* est un acte répété, auquel on donne une signification sacrée, entre une (Rando, 1985) ou plusieurs personnes, et qui est axé sur des objets symboliques précis (Denzin, 1974). La fonction des rites est de donner un sens aux aléas de l'existence, en maintenant l'identité individuelle et collective par le vécu d'une expérience partagée qui transcende les individus, les événements et le temps (Durkheim, 1912). Les rituels *funéraires* sont l'ensemble des symboles agis et des gestes réalisés de façon codifiée pour faire face à la mort d'une personne en lui donnant un sens (Cherblanc, 2011). Les rituels funéraires fournissent ainsi des façons d'agir 1) au chevet de la personne mourante (rites pré-mortem), 2) lors de la mort, de la levée et du traitement du corps (rites péri-mortem), ainsi que 3) lors des funérailles et des cérémonies individuelles ou collectives de commémoration (rites post-mortem).

À cet égard, le début du XX^{e} siècle semble constituer un moment « charnière » (Javeau, 2003, p. 67) où on semble abandonner les pratiques rituelles traditionnelles pourtant essentielles à « la paix des vivants » (Thomas, 1985). Cependant, les personnes endeuillées continuent d'agir la mort d'un proche : elles font quelque chose plutôt que rien et la dimension collective (socialisante) est aussi fondamentale que les aspects plus personnels (e.g., Baudry, 2006; Cherblanc, 2011; Hanus, 2003). En effet, le travail d'observation et d'analyse des historiens, des sociologues et des anthropologues montre que même si certains types de rites ont été considérablement réduits avec la modernisation sociale et culturelle (par exemple, les rites religieux), d'autres sont toujours bien présents ou se sécularisent et se transforment (Ménard, 2006), parmi lesquels les rites funéraires (Baudry, 2006; Javeau, 2003; Thomas, 1976, 1985). L'individu moderne ou hypermoderne a donc toujours besoin de ritualiser la mort pour assurer la paix des vivants (Thomas, 1985) : les formes rituelles changent, leurs fonctions piaculaires (Durkheim, 1912) demeurent.

LES RESTRICTIONS SOCIOSANITAIRES

Face à la pandémie de Covid-19, les restrictions imposées aux rituels funéraires ont été nombreuses et variables en fonction des pays, mais partout, leurs effets négatifs sur les processus de deuil sont appréhendés. Notre équipe met en évidence quatre niveaux de restrictions sanitaires ayant eu des effets sur la tenue des rituels funéraires en contexte québécois. Ces types, qui sont répertoriés dans le tableau 1, s'inscrivent dans une hiérarchie allant du plus haut niveau de restriction au plus bas niveau de restriction.

[Insertion Tableau 1]

Tout d'abord, les rites pré- et péri-mortem ont été considérablement « empêchés » en raison des restrictions sanitaires imposées en ce qui a trait aux visites des personnes en fin de vie hébergées en institutions sociosanitaires. Notamment, un des aspects évoqués dans les

écrits scientifiques (et les médias) qui a été difficile pour les endeuillés est le manque d'information sur l'évolution de l'état de santé du proche malade, avec une mort qui survient rapidement, et surtout dans l'isolement et la solitude, ce qui est souvent considéré comme une mauvaise mort (Mortazavi et al., 2021). Le fait de pouvoir toucher le défunt avant son décès (pour lui dire au revoir, l'embrasser, etc.) apparaît également parmi les rites pré-mortem qui ont été empêchés (Goveas & Shear, 2020). Les communications virtuelles ont été dans bien des cas la seule façon de « voir » la personne en fin de vie (Wei et al., 2020) et de lui offrir du soutien (Wang et al., 2020). L'appel téléphonique a aussi été souvent privilégié par les membres de la famille (Murphy, 2020).

Parmi les restrictions qui ont été imposées aux rites post-mortem, il y a souvent eu une interdiction de l'embaumement et de la toilette du corps (Goveas & Shear, 2020). Il y a également eu le report des funérailles ou des cérémonies tenues autour d'un cercueil obligatoirement fermé avec un maximum de 10 personnes pouvant y assister (e.g., Aguiar et al., 2020). Une toile pouvait être placée autour du cercueil afin d'éviter que les proches puissent le toucher à la fin de la cérémonie (Murphy, 2020). Dans certains endroits, les autorités ont instauré une obligation de procéder à l'enterrement dans la ville où la personne est décédée (Endomba et al., 2020) et le défunt ne pouvait pas être enterré dans le vêtement choisi par lui-même ou par un membre de sa famille. Le corps demeurait dans la tenue impersonnelle de l'hôpital (Fernández & González-González, 2020). Par ailleurs, certains membres de la famille choisissaient de ne pas assister aux funérailles dans la forme qui était prescrite alors que d'autres étaient dans l'impossibilité de le faire en raison des restrictions de voyage (Dhavale et al., 2020) ou parce qu'elles étaient elles-mêmes mises en quarantaine obligatoire (Hamid & Jahangir, 2020). Les personnes qui ont opté pour la crémation ont dû patienter plusieurs jours dans l'attente d'un appel fixant la date de la crémation (Fernández & González-González, 2020), les milieux funéraires se retrouvant surchargés (Goveas & Shear,

2020). D'autres ont été contraintes de faire incinérer leur proche, en raison des directives gouvernementales obligeant la crémation des corps infectés par la Covid-19 (Ussai et al., 2020). Les délais ont également causé des difficultés pour les familles de personnes ayant offert leur corps à la science (Wong et al., 2021). Dans quelques pays, c'est l'État qui a dû prendre en charge la responsabilité de disposer des corps (Menon et al., 2021) et l'armée a dû être appelée en renfort pour gérer l'accumulation des cercueils (Ussai et al., 2020) afin notamment de les transférer dans des installations moins achalandées à l'extérieur de la ville du décès (Trabucchi & De Leo, 2020). De plus, les communications virtuelles étaient souvent la seule façon d'être accompagné suite au décès d'un proche (Pearce et al., 2021).

Ces restrictions ont vraisemblablement entraîné de profondes modifications des pratiques funéraires. Dès lors quatre questions de recherche émergent : est-ce que la pandémie de COVID-19 a empêché la réalisation de rites funéraires souhaités? Si oui, quels rites ont été particulièrement concernés ? Ces rites empêchés ont-ils été remplacés par d'autres pratiques ? Si oui, dans quelle mesure celles-ci ont pu constituer des pratiques signifiantes pour les personnes endeuillées?

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Les caractéristiques de l'étude

Pour répondre à ces questions, une recherche mixte[1] a été entamée au Canada afin de décrire le vécu rituel des personnes endeuillées pendant la pandémie de COVID-19[2]. Ces personnes ont été recrutées, du 12 mars au 26 avril 2021, par l'entremise de la Fédération des coopératives funéraires du Québec et de la plateforme Facebook. Le cumul de stratégies a

[1] L'étude a été financée par le Réseau Intersectoriel en Santé de l'Université du Québec (RISUQ) et approuvée par le comité d'éthique de l'Université du Québec à Chicoutimi.

[2] Cette étude s'inscrit dans une étude internationale intitulée Covideuil. Son objectif est d'étudier si les mêmes restrictions sanitaires dans différents pays occidentaux ont donné lieu aux mêmes conséquences psychosociales. Actuellement, Covideuil est aussi déclinée en France, en Italie et en Espagne.

permis d'obtenir la participation de 955 adultes comprenant le français et résidant au Canada. Ces participants ont complété un sondage en ligne d'une durée moyenne de complétion de 47 minutes (médiane : 37 minutes). Le questionnaire a été validé auprès de 15 personnes aux profils sociodémographiques divers avant d'être mis en ligne. Il comportait une partie de questions maison et plusieurs instruments de mesure de la santé et du deuil validés dont : le *Traumatic Grief Inventory - Self report* (TGI-SR), le *Global Health Questionnaire* - 28 items (GHQ-28) et le *Post-Traumatic Growth Inventory* (PTGI). L'ensemble du questionnaire était constitué de questions de type Likert permettant (1) de décrire les caractéristiques des répondants, (2) les liens avec la ou les personnes décédées, (3) le type d'accompagnement auprès de ces proches en fin de vie, les circonstances du décès et (4) les rites funéraires souhaités, proscrits et concrétisés et ceux nouvellement créés. Le volet qualitatif provient d'une analyse du contenu des réponses « autre » ou des espaces offerts aux commentaires pour « expliquer la réponse ». Ces réponses « ouvertes » ont en effet permis de recueillir d'importantes données qualitatives auprès de 710 participants. Ceux-ci ont ainsi décrit, parfois avec beaucoup de détails, les rites accomplis, empêchés ou créés et les circonstances particulières de l'accompagnement de leur proche lors de ses derniers jours et de son décès.

Les données recueillies ont été traitées à l'aide de deux logiciels : SPSS (version 28) pour les analyses statistiques et NVivo (version 20) pour les analyses qualitatives. Pour répondre aux questions de recherche, les analyses statistiques réalisées sont descriptives et corrélationnelles. Les données qualitatives ont été traitées selon la méthode de l'analyse de contenu (Miles et al., 2014) à travers différentes étapes itératives : lecture et relecture des commentaires par quatre membres de l'équipe; identification et regroupement de thèmes en double aveugle; regroupement des thèmes en catégories. Avec les précautions requises pour traiter de telles données provenant de réponses ouvertes à un sondage en ligne (LaDonna et al., 2018), ce contenu permet tout de même de mieux comprendre les données quantitatives.

Le profil des participants

La quasi-totalité des 955 personnes sondées résidaient au Québec (98,5%) au moment de participer à l'étude. Parmi les répondants, la grande majorité sont des femmes (87,1%) et vivent avec au moins une personne (75,5%). Une minorité de personnes se considèrent racisées (2,6%) ou autochtones (3,1%). La moyenne d'âge des participants est de 49,6 ans (ET=13,6 ; min : 18 ; max : 83). En ce qui a trait à leur appartenance religieuse, 61% ont déclaré être chrétiens et 30,5% athées. Un peu moins de la moitié (49,4%) considèrent que la spiritualité a de l'importance dans leur vie[3]. La majorité des répondants sont des travailleurs actifs (79,3%) et ont des revenus supérieurs à 50 000$ canadien (72,2%). Dans les analyses réalisées ici, les différentes caractéristiques sociodémographiques pertinentes ont été testées pour déterminer dans quelle mesure elles peuvent permettre d'expliquer les résultats. Mais aucune d'entre elles n'était significative (notamment la religion, l'âge, le genre, etc.). Le tableau 2 présente les principales caractéristiques sociodémographiques des répondants.

[Insertion Tableau 2]

La majorité d'entre eux (76,4%) ont vécu le décès d'une seule personne significative, tandis que les autres en ont vécu deux (17,4%), trois (4,5%), quatre (1,5%) ou plus (0,2%). La principale perte vécue concerne soit un membre de la famille immédiate (parent : 47,9%, conjoint·e :10,5%, frère/sœur : 4,2% enfant : 4,2%) ou élargie (grand-parent : 12,8%, oncle/tante : 5,9%, cousin·e : 0,9%). Cette personne décédée est en majorité de sexe féminin (51,5%) et avait en moyenne 72,9 ans au moment du décès (écart-type : 18.5 ; min : 0 ans ; max : 99 ans). La majorité des décès sont dus à un problème de santé physique (61,3%) et 17,8% sont spécifiquement dus à la Covid-19. Une minorité des décès se sont produits dans le cadre de l'aide médicale à mourir (4,8%). La grande majorité des décès ont eu lieu au

[3] Ce pourcentage représente le nombre de participants ayant répondu 6 ou plus sur une échelle de 0 à 10 à la question leur demandant dans quelle mesure la spiritualité est importante pour eux, où 0 représente une absence totale d'intérêt et 10 la chose la plus importante dans leur vie.

Canada (95,1%), dans des centres hospitaliers (44,2%) ou dans des centres de soins de longue durée (CHSLD : 21,6%). Sinon, ils ont surtout eu lieu à domicile (19,0%) ou dans un centre de soins palliatifs (11,3%).

RÉSULTATS

Les rites funéraires souhaités par le défunt, leur réalisation et appréciation

Nous nous sommes tout d'abord intéressés aux volontés exprimées par le défunt lui-même concernant les rites qu'il souhaitait pour sa fin de vie et ses funérailles. Parmi les répondants, 72,1% (n=580) savaient que la personne défunte avait précisé (par écrit ou oralement) les rites funéraires qu'elle souhaitait pour elle-même, y compris pour sa fin de vie. À l'inverse, 19,9% estimaient que le défunt n'avait précisé aucun rite avant son décès, alors que 8% ne savaient pas si le défunt avait fait part de ses souhaits dans ce domaine. Parmi ces répondants, quelques-uns ont précisé que les souhaits du défunt avaient pu être réalisés, malgré le contexte associé à la pandémie :

> *« Les volontés de papa ont été respectées, il a été incinéré et ses enfants et petits-enfants se sont réunis pour partager et prier autour de l'urne. Ce fut un très beau moment de partage centré sur papa, nous avons parlé de lui, de nos expériences de vie à ses côtés, anecdotes, toutes sortes d'histoires de vie. Nous avons adoré ça.....plus que de serrer les mains de personnes que nous ne connaissions pas vraiment dans une file interminable au salon funéraire. Nous avons eu l'impression de lui faire un hommage personnel ». (répondant ID 4856)*

> *« Je l'ai reconduit seule au cimetière....j'y ai déposé l'urne avec l'urne de notre petit chien....c'est ce qu'il voulait. ». (répondant ID 3079)*

Parmi les répondants dont le défunt avait exprimé des souhaits concernant ses rites funéraires, 52,9% estiment que ces souhaits n'ont été que partiellement respectés et 13,3% pas respectés du tout. Il est important de noter que les volontés du défunt ne concernaient pas forcément des pratiques religieuses ou collectives, mais que la pandémie a empêché bon nombre de pratiques qui pouvaient être signifiantes pour certains :

> *« Mon père souhaitait donner son corps à la science. À la date de son décès, plus aucun corps n'était accepté dans les universités. » (répondant ID 2454)*

> *« Mon père avait même préparé le menu qu'il voulait avant de mourir, rien de ça n'a été possible » (répondant ID 2486)*

Selon les répondants, les restrictions sanitaires expliqueraient beaucoup (80,2%) ou assez (11,5%) cet écart entre les souhaits du défunt et la réalité des rites effectués. Parmi les rites souhaités par le défunt mais qui ont été empêchés, les répondants identifient les rites pré- ou péri-mortem (34,2%) qui peuvent être religieux (comme le sacrement des malades) ou non (réunir les enfants autour du malade). Parmi les pratiques empêchées, on retrouve également les rites post-mortem comme la présence physique des proches au salon funéraire (41,9%), certains rituels religieux funéraires habituels ou prescrits (42,4%) et surtout les rassemblements avec les proches et les amis (81,2%).

Ainsi, alors qu'une majorité de répondants connaissaient les volontés de la personne défunte concernant les rites funéraires qu'elle souhaitait, ces volontés n'ont pu être que très partiellement suivies, en particulier lorsqu'elles impliquaient des rassemblements collectifs.

Les rites funéraires souhaités par le répondant et leur réalisation/appréciation

Nous nous sommes également intéressés aux rites que les répondants eux-mêmes souhaitaient pour leur proche décédé au cours de la pandémie. Le Tableau 3 présente ces rites souhaités, de même que, le niveau d'importance de ces rites pour les répondants. Il appert que certaines pratiques avaient beaucoup ou énormément d'importance pour les répondants, notamment le fait de se réunir entre proches au moment du décès (87,5%) ou à la suite du décès (91,8%). Dans la même lignée, les participants souhaitaient (beaucoup ou énormément) la tenue d'une cérémonie collective à laquelle peuvent participer toutes les personnes concernées (82,5%); ils souhaitaient dans la même proportion être présents auprès de la personne lors de son décès (81,4%). Ces gestes sociaux et de proximité semblaient primordiaux pour les participants de

l'étude. De leur côté, les rites liés au corps du défunt, à l'exception de la possibilité de toucher ou d'embrasser le défunt (61,9%), semblaient être moins souhaités par les répondants. C'est notamment le cas de l'exposition du corps (35,9%) et de la toilette funéraire (27,8%).

[Insertion Tableau 3]

Très peu des rites souhaités par les répondants ont pu être réalisés au cours de la pandémie. En effet, en analysant la différence entre chaque rite souhaité et réalisé pour chaque répondant, il apparaît que 24,7% d'entre eux n'ont pu réaliser aucun des rites souhaités alors que seulement 3,9% ont déclaré avoir pu réaliser tous les rites initialement souhaités.

Selon la très grande majorité des répondants (94,1% ; n=673), c'est dans une très large mesure en raison des restrictions liées à la pandémie qu'ils n'ont pas pu réaliser tous les rites qu'ils souhaitaient. Ce lien est confirmé par une analyse statistique (Coefficient de Spearman) visant à corréler les vagues des restrictions sociosanitaires à l'empêchement des rites (Tableau 1). Le coefficient de Spearman obtenu indique une corrélation positive de 0,22 (<,0001, n=791). Ainsi, plus le degré de liberté des activités permises par le contexte sanitaire était élevé, plus la proportion de rites souhaités réalisés était élevée.

Ceci permet donc de répondre positivement à la première question de recherche : les restrictions liées à la pandémie de COVID-19 ont effectivement empêché la réalisation de rites funéraires souhaités pour la très grande majorité des répondants.

En ce qui concerne la deuxième question de recherche, il est possible de constater que tous les rites souhaités ont été contrariés ou empêchés. Ainsi, il y a une différence proportionnelle de 35,38% (« Toucher ou embrasser la personne défunte ») à 76,24% (« Tenir une cérémonie collective ») entre les rites souhaités et leur réalisation effective (Tableau 3).

Plus précisément, concernant les types de rites empêchés, il semble que, dans les trois temps de la mort, les rites ont été empêchés mais que les rites pré et péri-mortem ont été particulièrement contrariés. Ainsi, 51,6% des répondants n'ont pu réaliser aucun des rites pré ou péri-mortem qu'ils souhaitaient (« Être soi-même à ses côtés lors du décès », « Réunir les proches lors du décès ») et 34,3% aucun des rites post-mortem souhaités (les autres rites). Il est aussi notable que 39% des répondants n'ont pu réaliser aucun des rites individuels souhaités, cette proportion s'élevant à 51,5% pour les rites collectifs souhaités.

La grande majorité des répondants (94 % ; n=715) attribuent ces empêchements aux mesures sociosanitaires. Or, celles-ci concernaient surtout les rassemblements collectifs, donc les cérémonies post-mortem. Le lien entre les restrictions sanitaires et le taux d'empêchements aux rites collectifs (« Réunir les proches après le décès » ; « Tenir une cérémonie collective : plus que les proches » ; « Tenir les cérémonies religieuses habituelles ou prescrites ») s'avère à nouveau positif et significatif (coefficient de Spearman=0,20, p<,0001, n=778, voir Tableau 3). Ceci confirme que plus le degré de liberté des activités permises par le contexte sanitaire était élevé, plus la proportion de rites collectifs souhaités a été réalisée.

Les commentaires émis par certains participants confirment que, même pour les personnes qui sont parvenues à réaliser des cérémonies collectives, les règles sanitaires ont été sources d'une très grande complexité :

> *« (…) ce fut tellement compliqué, car les dispositions changeaient toutes les semaines concernant la cérémonie religieuse... Oufff, on était tellement épuisés à la fin, qu'on a passé à un cheveu de tout annuler, mais on voulait absolument que maman ait une bénédiction du prêtre avant d'aller au cimetière. » (répondant ID 206).*

Si les rites collectifs souhaités ont été largement empêchés par les restrictions sanitaires, il apparaît que les rites individuels l'ont également été. Le tableau 3 montre en effet un écart important entre ce qui était souhaité et ce qui a pu être réalisé. Ainsi, l'analyse

de corrélation confirme le lien positif entre les vagues de restrictions sanitaires et l'écart entre les rites individuels souhaités et réalisés pour ce qui est d'être moi-même à ses côtés lors du décès, de toucher ou d'embrasser la personne défunte et de faire la toilette funéraire (coefficient de Spearman = 0,16, p<,0001, n=763).

Ainsi, pour répondre à la deuxième question de recherche, on peut affirmer que tous les types de rites souhaités par les répondants ont été affectés par les restrictions sociosanitaires : les rites collectifs aussi bien que les rites individuels, les rites pré-mortem aussi bien que péri et post-mortem. Toutefois, il semble que les rites pré-mortem (présence près du mourant) et les rites collectifs (réunir les proches et la communauté) ont été les plus empêchés par les mesures sociosanitaires mises en place.

Il est intéressant de noter que certains répondants ont ouvertement précisé avoir dans une certaine mesure contourné ou enfreint les règles, sciemment, considérant plus important de réaliser certains gestes que de suivre les prescriptions sanitaires :

> *« Ne pas pouvoir lui toucher, lui donner un baiser, c'est horrible, j'ai répondu que j'ai pu l'embrasser lors de ces derniers instants parce que j'ai triché, porte fermée.... » (répondant ID 1664).*

> *« On a un peu dérogé et on s'est rencontré avec notre frère et nos sœurs, c'était essentiel, autant au premier et encore plus aux deux, car la souffrance était trop grande. » (répondant ID 2651).*

> *« Nous nous sommes réunis les proches (femme et enfants de mon père) mais sachant que c'était interdit... donc en raccourcissant au maximum nos rencontres, avec un sentiment de culpabilité » (répondant ID 3044).*

Les rites funéraires créés ou inventés par les répondants

Au-delà des rites qui étaient proposés par les centres funéraires, les répondants pouvaient également identifier d'autres rites qu'ils ont mis en place. Parmi les propositions de réponses proposées par les chercheurs, les répondants (n=773) ont rapporté avoir effectué un rite à la maison, comme allumer une bougie (33,4%), ou mis en place une cérémonie commémorative par Internet (23,5%) ou encore établi un autel dédié au défunt à la maison (21%). De manière

moins fréquente, d'autres alternatives numériques et virtuelles ont également été mises en place telles que créer un livre de condoléances numérique (12,3%), participer à un groupe de partage virtuel (9,6%) ou utiliser un cimetière virtuel (2,3%). L'une des pratiques numériques les plus explicitées par les répondants concerne l'utilisation d'Internet pour commémorer collectivement à distance le défunt tel qu'en témoignent par exemple ces répondants :

> *« Mes enfants et moi avons fait une cérémonie diffusée sur le WEB pour les proches, amis et connaissances qui l'ont suivie sur leurs écrans respectifs. » (répondant ID 5012)*

> *« J'ai fait un montage vidéo avec trame sonore réunissant les photos de sa naissance jusqu'à l'âge de son décès, mise en ligne sur YouTube en mode privé, lien partageable pour nos proches et amis qui souhaitent le regarder ». (répondant ID 3141)*

Il faut encore signaler que 19,5% des répondants ont créé un autre rite que ceux proposés parmi les choix de réponse. Parmi ceux-ci, les répondants pouvaient spécifier un ou des rites qu'ils ont eux-mêmes créés. L'analyse de contenu révèle que ces personnes ont réalisé des rituels plus intimes (méditation, minute de silence) ou en lien avec la nature (planter un arbre, déposer les cendres dans un lieu significatif) et souvent avec les proches (la famille immédiate). Parmi les rites intimes et personnels, on peut relever le témoignage de cette répondante :

> *« (...) j'ai fait un demi marathon et rendu hommage. (...) C'était pour moi seule. » (répondant ID 2766)*

Pour les rites plus collectifs, la nature a été souvent le cadre de cérémonies post-mortem, notamment commémoratives :

> *« Nous nous sommes réunis le 1 juillet, jour anniversaire de mon père (conjointe, enfants et petits-enfants), nous avons parlé à tour de rôle en jetant ses cendres dans ce Saguenay qu'il avait tant aimé. Nous avons ensuite planté un pommier en y ajoutant de ses cendres. » (répondant ID 135)*

> *« Ses cendres ont été enterrées avec des objets personnels sur notre propriété et des arbres qu'elle aimait ont été plantés. » (répondant ID 909)*

Ainsi, dans ce contexte sociosanitaire difficile, bon nombre de répondants ont innové et réalisé des pratiques rituelles et symboliques permettant de l'intériorité, de l'intimité et du silence. Ces répondants ont également investi la nature notamment pour avoir eu la possibilité de réunir des proches, même au moment des mesures sociosanitaires les plus restrictives. Une donnée significative concernant ces rites créés ou inventés est que la vaste majorité des répondants (79%) ont rapporté avoir prévu de réaliser certains rites dans le futur, lorsque les restrictions s'assoupliront ou à l'occasion de certaines dates significatives. Ainsi, plusieurs rites postposés ou de type commémoratif ont été décrits par les répondants. Dans une grande majorité, ces rites impliquent la disposition des cendres dans un lieu significatif :

> *« Je conserve l'urne de mon père chez moi. Avec mon frère, nous avons décidé qu'on ferait un rite ensemble au moment du décès de notre mère qui est également atteinte de trouble cognitif et qui était peu consciente ou peu réactive lors de l'annonce du décès de son mari avec qui elle a été mariée depuis plus de cinquante ans. » (répondant ID 1911).*

> *« Je veux planter un arbre lilas sur mon terrain car c'était ses fleurs préférées. Je veux demander à mon père et mon frère d'être présents. » (répondant ID 1935)*

Certains répondants souhaitaient faire des rituels postposés mais ce besoin ne semble pas toujours partagé par les autres membres de leur famille :

> *« Je ne sais pas encore. On dirait que mon entourage s'en fout ». (répondant ID 2356).*

> *« Nous aimerions se réunir dans la cour ou elle habitait. mais je ne sais pas si ça se fera parce que certaines personnes dans la famille n'aiment pas les rites funéraires. » (répondant ID 3547).*

Cette question de la signifiance d'éventuels rites reportés apparaît souvent lorsque le temps depuis le décès devient important :

> *« Ça fait déjà un an... il est très tard pour organiser quelque chose, maintenant. Ses proches sont pour la plupart passés à autre chose. Outre sa conjointe, sa fille (moi) et sa sœur. » (répondant ID 1945).*

Certains répondants ont tout de même indiqué reporter à l'été 2021 la mise en terre de leur proche défunt, espérant que les mesures sanitaires se seront assouplies ; l'objectif étant de pouvoir réunir un plus grand nombre de personnes pour ritualiser ce passage :

> *« Lors de la mise en terre, nous espérons pouvoir convier la famille élargie pour lui rendre hommage et nous unir dans cette épreuve. » (répondant ID 55)*

À ce sujet, on sait à la suite de témoignages de directeurs et directrices de coopératives funéraires, que beaucoup de rites de ce type ont été réalisés lors de l'été 2021, notamment des inhumations et des cérémonies de disposition des cendres (columbarium, cimetière). Ces pratiques reportées seront étudiées notamment lors des prochaines étapes des collectes de données prévues à l'automne 2021.

La satisfaction à l'égard des rites créés

Concernant les rites créés, les taux de satisfaction les plus élevés sont ceux liés aux pratiques effectuées à la maison. Ainsi les répondants sont dans une proportion de 69% assez ou très satisfaits des rituels intimes et éphémères créés (comme allumer une bougie). De plus, à peu près le même pourcentage de répondants (65%) est assez ou très satisfait de pratiques symboliques également intimes mais plus extériorisées et étalées dans le temps, comme la création d'un autel dédié au défunt. Le rite le moins satisfaisant est celui lié aux cimetières virtuels (49% de satisfaction). Pour leur part, les cérémonies virtuelles et les livres de condoléances numériques ont été appréciés respectivement dans 62% et 63% des cas. Mais ces pratiques ont été souvent considérées comme étant des pis-aller plutôt que de réelles pratiques symboliques signifiantes comme en témoignent ces extraits :

> *« Trois mois après son décès, nous avons pu enterrer ses cendres, il y a eu une cérémonie et j'ai pu assister par vidéo-conférence. J'aurai aimé être physiquement présente avec mes proches ». (répondant ID 2053).*

> *« La cérémonie a eu lieu avec 25 personnes et le reste en virtuel, pas chaleureux quand on connait maman qui aimait recevoir ». (répondant ID 1681)*

Les rites décrits par les répondants furent globalement satisfaisants, avec un taux de satisfaction (assez ou très satisfait) de 68%.

> *« Je me suis fait un rituel personnalisé près d'une rivière, j'ai réalisé ce rituel seul ce fut improvisé et court, je compte en faire un autre plus tard avec les cendres de ma mère près du ruisseau où ils habitaient tous les deux. Je sais que l'urne sera enterrée sur la terre de son frère c'est ce que sa famille a choisi. » (répondant ID 1664)*

De nombreuses pratiques décrites concernaient surtout l'élaboration d'un lieu ou d'un objet de mémoire. En plus des arbres et des lieux géographiques significatifs précédemment cités, on retrouve aussi l'utilisation d'espaces plus intimes et mobiles :

> *« J'ai une boîte dans laquelle je dépose des objets qui me font penser à lui ». (répondant ID 2064)*

Certaines pratiques décrites par les répondants manifestent une créativité et une sensibilité symbolique remarquables :

> *« J'ai utilisé ses vêtements pour coudre des oursons que j'ai remis à ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, frères et sœurs. » (répondant ID 285)*

Ainsi, les rites inventés ou élaborés en réaction aux restrictions sanitaires de la part des personnes endeuillées sont très diversifiés et répondent à des objectifs également variés. Parmi les rites qui sont les moins appréciés, mais qui demeurent tout de même globalement satisfaisants, on retrouve l'utilisation du numérique pour assister à des cérémonies funéraires et commémoratives. Parmi les rites les plus appréciés, on retrouve les pratiques plus intimes de disposition des cendres du défunt dans la nature, ainsi que les pratiques symboliques d'intériorisation et d'inscription matérielle de la mémoire du défunt dans des lieux et des objets significatifs.

Concernant la troisième question de recherche relative aux pratiques rituelles créées et signifiantes, la réponse est donc plus nuancée. Ainsi, il semble que l'ensemble des pratiques mises en place aient été appréciées dans le contexte de la pandémie et des mesures sociosanitaires imposées. Les données de cette étude démontrent que les pratiques intimes, individuelles et personnelles ont été davantage utilisées que le numérique pour célébrer avec d'autres le décès d'une personne significative. Les commentaires permettent d'émettre l'hypothèse que ce sont surtout les pratiques de commémoration de la personne défunte, dans des lieux ou des objets signifiants pour celle-ci qui ont été les plus signifiantes pour les personnes endeuillées. Mais cette hypothèse est à valider par des entretiens plus approfondis.

DISCUSSION

Cette étude montre que la quasi-totalité des personnes participantes (94%) a été empêchée de réaliser au moins un des rites souhaités (par les défunts ou par les personnes endeuillées elles-mêmes) à la suite d'un décès survenu entre le 5 février 2020 et le 1er mai 2021. C'est beaucoup plus que ce que d'autres études récentes ont pu relever. Ainsi une étude réalisée en Turquie auprès de 114 personnes endeuillées pendant la pandémie (entre le 15 octobre 2020 et le 15 janvier) indique que 52,6% des répondants n'ont pas pu réaliser au moins un des rites funéraires qui était normalement pratiqué (Şimşek Arslan & Buldukoğlu, 2021). Cette différence pourrait s'expliquer par des mesures sanitaires différentes et moins coercitives en Turquie qu'au Canada. Elle pourrait aussi s'expliquer par la formulation de la question qui, dans l'étude turque, se centrait seulement sur les rites religieux conventionnels.

Les analyses de corrélation montrent que l'empêchement des rites souhaités par les personnes endeuillées est directement lié à l'importance des restrictions sociosanitaires mises en place. Ainsi, les rites souhaités ont bien été empêchés par ces mesures et les personnes endeuillées ont, dans l'ensemble, respecté ces restrictions, même si plusieurs répondants

témoignent de les avoir parfois transgressées. Cette transgression est intéressante car elle semble montrer le caractère « vital » des pratiques rituelles et symboliques pré et post-mortem, considérées aussi importantes que les mesures de protection contre le coronavirus. Néanmoins, ce non-respect des règles a entraîné chez certaines personnes des sentiments de culpabilité. Or, la culpabilité est un facteur associé aux complications du deuil (e.g., Maltais et al., 2020).

De plus, les rites souhaités mais empêchés sont surtout de types sociaux et collectifs. Ceci peut laisser suggérer que la reconnaissance sociale de l'état de deuil de ces répondants ainsi que le soutien social qui leur sera témoigné seront moindres qu'en temps habituel. Ces données corroborent l'étude exploratoire de Mortzavi et al. (2021) réalisée entre avril et juillet 2020 en Iran auprès de 15 personnes endeuillées en raison de la COVID-19. L'exploration de leurs vécus indique que les restrictions sanitaires imposées sur les rites de fin de vie et funéraires ont empêché de réaliser les rites conventionnels, qu'ils ont dû être déformés, que les personnes ont souffert de solitude, ont manqué de soutien émotionnel et que les liens familiaux et sociaux ont été ambivalents, notamment avec un risque de stigmatisation des personnes infectées. De plus, notre étude montre qu'en raison des mesures sociosanitaires, les rites pré-mortem n'ont pas pu être réalisés autrement qu'individuellement. Ainsi, les répondants ont dû réaliser seuls les actes d'accompagnement en fin de vie, sans le soutien et le partage (dans tous les sens du terme) avec les autres proches du mourant. Les rites en fin de vie permettant le partage avec d'autres personnes significatives donnent généralement un sens au décès, par des gestes ou des paroles échangés. Or, cela n'a généralement pas pu être le cas pendant cette période. Şimşek Arslan et Buldukoğlu (2021) ont montré combien ces facteurs (être avec la personne en fin de vie, partager son ressenti avec des proches, etc.) prédisaient les complications au deuil en temps de pandémie. Il s'agira de voir si c'est également le cas au Québec.

Les personnes endeuillées ont tout de même réalisé des rites pré et post-mortem, notamment en élaborant certaines pratiques symboliques dans le cadre intime de leur monde intérieur ou de leur domicile, et dans celui plus ouvert de la nature. L'intimisation de la mort et du deuil (Déchaux, 2000) semble donc avoir été renforcée par la pandémie et les mesures sociosanitaires qui y ont été associées. Il est possible de penser que la pandémie a accéléré ce mouvement. En outre, certaines études tendent à montrer que cette intimisation est bénéfique pour l'expression sécurisante des émotions (Murphy, 2020).

De même, le déplacement des rites funéraires vers la nature, le plein-air ou l'extérieur n'a pas attendu la pandémie pour se manifester. Mais son investissement par les personnes endeuillées au cours de la pandémie est particulièrement intéressant. Il s'inscrit dans le paradigme culturel « écologique » actuel, qui transforme les représentations de la nature : celle-ci n'est plus un environnement, mais devient une entité à part entière, comme en témoigne par exemple l'hypothèse Gaïa (Latour, 2015). Cette représentation de la nature participe d'un réenchantement de celle-ci dans lequel s'inscrivent tout « naturellement » les pratiques rituelles et symboliques funéraires. Tout en demeurant dans un certain sens intime, cette ritualisation par la nature offre peut-être un espace pour une resocialisation éventuelle de la mort et du deuil.

Les pratiques utilisant le numérique ont été appréciées mais semblaient moins signifiantes selon les commentaires des participants. On peut poser l'hypothèse que si des rencontres virtuelles ont été organisées entre proches c'est plus pour des raisons pragmatiques que dans l'objectif de réaliser un nouveau rite. Leur fréquence est d'ailleurs inférieure à ce que l'on retrouve dans d'autres études réalisées pendant la pandémie. Ainsi, Wiener et al (2021) notent que 48% des personnes endeuillées ont réalisé ou participé à des rencontres virtuelles entre les proches suite à un décès. Dans notre étude, la réalisation de ces rites est signifiante dans une majorité des cas, même si seulement deux-tiers des personnes

endeuillées rapportent avoir été satisfaites. Ceci signifie aussi qu'une partie des répondants étaient ambivalents par rapport aux rites réalisés. Ceci a été également rapporté dans une étude exploratoire examinant les contenus de gazouillis (*tweets*) postés entre le 7 et le 20 avril 2020 par des personnes (membres de famille, amis ou connaissances) ayant connu une personne décédée du COVID dans une situation de solitude (Selman et al., 2021). Cette évaluation des pratiques rituelles utilisant le numérique demande une analyse plus fouillée.

Notre étude montre également que les répondants sont nombreux à souhaiter reporter des rites conventionnels comme une messe de commémoration ou un repas avec les proches. Ce projet de reporter les rites à un moment jugé plus opportun semble congruent avec d'autres études réalisées récemment. Ainsi Wiener et al. (2021) soulignent que 72,8% des répondants de leur étude ont reporté les cérémonies commémoratives de la vie des défunts jusqu'à ce que les personnes puissent à nouveau se réunir. Là encore un suivi longitudinal, tel que le prévoit notre projet de recherche, devrait permettre de constater si ces rites reportés auront bien lieu, quelle forme ils revêtiront et quelle sera éventuellement leur efficience.

Enfin, l'un des constats de cette étude est que les répondants ont été très nombreux (74,34%) à prendre le temps de raconter, souvent avec beaucoup de détails leur vécu de la perte de leur proche. Les questions ouvertes et les demandes d'explicitation ont été largement investies. Ce besoin de partager et de raconter est sans doute symptomatique des endeuillés de la pandémie et devrait inciter les proches et les intervenants psychosociaux à leur offrir une oreille attentive pour recevoir ces témoignages.

LIMITES ET CONCLUSION

Concernant les limites de l'étude, il importe tout d'abord de noter que si elle porte sur un nombre appréciable de participants, elle est constituée d'un échantillon non probabiliste de répondants, ce qui a pu entraîner un biais de sélection important. Également, malgré nos

efforts de recrutement dans l'ensemble de la population francophone du Canada, les répondants sont principalement des femmes demeurant au Québec. Toujours du point de vue méthodologique, cette étude est « rétrospective » dans le sens qu'elle demande aux répondants de porter un regard évaluatif sur des événements passés, qui sont donc réinterprétés à l'aune des affects actuels. Le questionnaire était uniquement disponible en ligne, ce qui a pu éloigner certains répondants peu à l'aise avec ce type d'interface dont des personnes âgées ou illettrées, tout comme des personnes n'ayant pas accès à internet. Les choix de réponse ont pu induire certaines représentations de ce qui constitue ou non un rite funéraire au sens de notre étude et donc certaines pratiques n'ont peut-être pas été indiquées.

Avec ces limites en tête, on peut tout de même affirmer que cette étude permet de répondre avec assurance aux deux premières questions de recherche posées. Les rites funéraires ont bien été empêchés par les mesures sociosanitaires mises en place pour freiner la pandémie de Covid-19. Et parmi ces rites, ce sont les rites collectifs et les rites pré-mortem qui ont été le plus contrariés par les mesures mises en place. Concernant la troisième question de recherche, il est difficile à l'heure actuelle de savoir précisément si les nouvelles pratiques funéraires mises en place par les endeuillés revêtent une densité rituelle significative. Le fait que celles-ci s'inscrivent dans une évolution relativement longue d'intimisation de la mort et du deuil permettrait d'envisager qu'elles peuvent avoir un sens pour bon nombre des personnes endeuillées. De même, le fait que ces pratiques s'inscrivent dans le cadre réinvesti symboliquement de la nature laisse également croire qu'il y a là une épaisseur symbolique possible, mais qu'il faut en évaluer le sens et sa portée. Concernant l'utilisation des outils numériques pour réaliser les rites funéraires, s'ils semblent généralement appréciés, ils ne constituent pas pour l'heure une panacée, mais plutôt un moindre mal et les pratiques symboliques et rituelles « en présence » semblent encore avoir de beaux jours devant elles. Ces résultats de recherche sont donc tout à fait originaux par rapport aux informations

négatives et « catastrophisantes » ayant circulé dans les médias et les premiers articles scientifiques « alarmistes » qui prédisaient quasi systématiquement un effet profondément délétère des restrictions sociosanitaires sur la santé mentale et les processus de deuil (Petry et al., 2020). Cette étude offre un regard neuf, plus complet, plus nuancé et potentiellement positif, en montrant d'une part les difficultés supplémentaires dues à la pandémie sur la réalisation des rites conventionnels et d'autre part les capacités d'adaptation, d'innovation en matière de création de rites funéraires par les personnes endeuillées.

Les analyses présentées ici peuvent tout de même inquiéter le sociologue. Le « bien mourir », qui constituait le point focal depuis le siècle dernier (Clavandier, 2009, p. 115) a été passablement contrarié, voire oublié par les politiques publiques. La mort elle-même a été médiatiquement omniprésente et particulièrement violente (dans tous les sens du terme) pendant la pandémie. Il n'est qu'à se souvenir des fosses communes improvisées du Brésil jusqu'à New-York, des crémations directes réalisées en urgence, des corps emballés de plastique hermétique, etc. Et les sociétés ont manifestement manqué de moyens symboliques pour dénaturaliser la mort pandémique, c'est-à-dire pour lui donner un sens culturel. Ensuite, on constate que les rituels collectifs, souhaités mais empêchés, n'ont pu jouer leur rôle de maintien des liens sociaux (Durkheim, 1912). Et tout ceci s'inscrit dans un climat global extrêmement tendu et clivé qui semble avoir déchiré le tissu social (Hachey, 2022).

Toutefois, comme le soulignait Bell (1997), si les rites sont par définition traditionnels, l'histoire montre que ceux-ci évoluent constamment et qu'ils peuvent parfois se transformer de façon brutale, lorsqu'une crise se produit. Ces transformations s'accompagnent d'enjeux majeurs tant pour les endeuillés que les intervenants, notamment funéraires, mais aussi pour la société dans son ensemble. De façon plus modeste, notre équipe se propose de continuer d'étudier les effets des rites empêchés par la pandémie – comme de

ceux qui ont été réalisés – sur la santé mentale des endeuillés et leur processus de deuil en poursuivant notre recherche longitudinale.

RÉFÉRENCES

Aguiar, A., Pinto, M. & Duarte, R. (2020, 2020-09-01) Grief and mourning during the COVID-19 pandemic in Portugal. *Acta Médica Portuguesa*, 33(9), 3. https://doi.org/10.20344/amp.14345

Baudry, P. (2006) *La place des morts: enjeux et rites* (2e ed.). Harmattan. https://doi.org/10.3917/trans.115.0111

Bell, C. (1992) *Ritual theory, ritual practice*. Oxford University Press. https://doi.org/http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb37440774b

Bell, C. (1997) *Ritual : perspectives and dimensions*. Oxford University Press. http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb375304796

Cherblanc, J. (2011) *Rites et symboles contemporains : théories et pratiques*. Presses de l'Université du Québec. http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb425209297

Clavandier G. (2009) Sociologie de la mort : vivre et mourir dans la société contemporaine (Ser. Collection u. sociologie). A. Colin.

Déchaux, J.-H. (2000). L'« intimisation » de la mort. *Ethnologie française,* 30(1), 153-162.

Denzin, N. K. (1974). The methodological implications of symbolic interactionism for the study of deviance. *The British journal of sociology,* 25(3), 269-282. https://doi.org/10.2307/589394

Dhavale, P., Koparkar, A., & Fernandes, P. (2020). Palliative care interventions from a social work perspective and the challenges faced by patients and caregivers during COVID-19. *Indian journal of palliative care,* 26(Suppl 1), S58-S62. https://doi.org/10.4103/IJPC.IJPC_149_20

Durkheim, E. (1912[1960]). *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*. PUF.

Endomba, F.T., Wafeu, G.S., Efon-Ekangouo, A., Djune-Yemeli, L., Donfo-Azafack, C., Nana-Djeunga, H.C., & Kamgno, J. (2020). Support for families of isolated or deceased COVID-19 patients in sub-Saharan Africa. *Health Psychology Open, 7*(2), 2055102920975293. https://doi.org/10.1177/2055102920975293

Fernández, Ó. & González-González, M. (2020) The dead with no wake, grieving with no closure: Illness and death in the days of coronavirus in Spain. *Journal of Religion and Health*, 1-19.

Gesi, C., Carmassi, C., Cerveri, G., Carpita, B., Cremone, I.M., & Dell'Osso, L. (2020) Complicated Grief: What to Expect After the Coronavirus Pandemic. *Frontiers in psychiatry, 11*, 489. https://doi.org/10.3389/fpsyt.2020.00489

Gloster, A.T., Lamnisos, D., Lubenko, J., Presti, G., Squatrito, V., Constantinou, M., Nicolaou, C., Papacostas, S., Aydın, G. & Chong, Y. Y. (2020). Impact of COVID-19 pandemic on mental health: An international study. *PLoS One*, 15(12), e0244809. https://doi.org/10.1371/journal.pone.0244809

Gonçalves Júnior, J., Moreira, M.M. & Rolim Neto, M. L. (2020, 2020-September-11) Silent cries, intensify the pain of the life that is ending: The Covid-19 is robbing families of the chance to say a final goodbye [Opinion]. *Frontiers in Psychiatry, 11*(978). https://doi.org/10.3389/fpsyt.2020.570773

Gouvernement du Canada. (2021) *COVID-19 daily epidemiology update*. https://health-infobase.canada.ca/covid-19/epidemiological-summary-covid-19-cases.html

Goveas, J.S., & Shear, M.K. (2020) Grief and the COVID-19 Pandemic in Older Adults. *The American Journal of Geriatric Psychiatry*, 28(10), 1119-1125. https://doi.org/https://doi.org/10.1016/j.jagp.2020.06.021

Hachey, I. (2022, 7 mars) Sommes-nous divisés à jamais ? *La Presse*, https://www.lapresse.ca/contexte/2022-03-06/societe/sommes-nous-divises-a-jamais.php

Hamid, W., & Jahangir, M. S. (2020) Dying, death and mourning amid COVID-19 pandemic in Kashmir: A qualitative study. *Omega-Journal of Death and Dying*, 0030222820953708. https://doi.org/10.1177/0030222820953708

Hanus, M. (2003) Morts et deuils collectifs. *Études sur la mort,* 123(1), 11-20. https://doi.org/10.3917/eslm.123.0011

Javeau, C. (2003) Retour sur les rites piaculaires: pratiques et rôles dans l'immédiat et à distance. *Études sur la mort,* 123(1), 69-78. https://doi.org/10.3917/eslm.123.0069

John Hopkins University. (2021) *COVID-19 Dashboard*. https://coronavirus.jhu.edu/map.html

Kokou-Kpolou, C.K., Fernández-Alcántara, M., & Cénat, J.M. (2020) Prolonged grief related to COVID-19 deaths: Do we have to fear a steep rise in traumatic and disenfranchised griefs? *Psychological Trauma: Theory, Research, Practice, and Policy, 12*(S1), S94-S95. https://doi.org/10.1037/tra0000798

LaDonna, K.A., Taylor, T., & Lingard, L. (2018, Mar) Why open-ended survey questions are unlikely to support rigorous qualitative insights. *Academic Medicine : Journal of the Association of American Medical Colleges, 93*(3), 347-349. https://doi.org/10.1097/acm.0000000000002088

Latour, B. (2015) *Face à Gaïa : huit conférences sur le nouveau régime climatique*. La Découverte.

Maltais, D., Cherblanc, J., Fortin, M., & Pouliot, E. (2020). Les complications du deuil chez les victimes de catastrophe : facteurs de risque et de protection. In D. Maltais & J. Cherblanc (Eds.), *Quand le deuil se complique : variété des manifestations et modes de gestion des complications du deuil* (pp. 23-41). Presses de l'Université du Québec.

Ménard, G. (2006). *Petit traité de la vraie religion*. Teraedre. http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb402446170

Menon, V., Pattnaik, J.I., & Padhy, S.K. (2021. COVID-19 and Right to Die With Dignity: Time to re-evaluate policies over the practice of last rites? *Indian Journal of Psychological Medicine,* 43(1), 91-92. https://doi.org/10.1177/0253717620979477

Miles, M.B., Huberman, A.M. & Saldaña, J. (2014) *Qualitative data analysis : A methods sourcebook* (3rd ed.). Sage Publications.

Mortazavi, S.S., Shahbazi, N., Taban, M., Alimohammadi, A., & Shati, M. (2021) Mourning during corona: A phenomenological study of grief experience among close relatives during COVID-19 pandemics. *OMEGA - Journal of Death and Dying*, 00302228211032736. https://doi.org/10.1177/00302228211032736

Murphy, K. (2020) Death and grieving in a changing landscape: facing the death of a loved one and experiencing grief during COVID-19. *Health and Social Care Chaplaincy,* 8(2), 240-250. https://doi.org/10.1558/HSCC.41578

Pearce, C., Honey, J.R., Lovick, R., Creamer, N.Z., Henry, C., Langford, A., Stobert, M., & Barclay, S. (2021) 'A silent epidemic of grief': a survey of bereavement care provision in the UK and Ireland during the COVID-19 pandemic. *BMJ Open*, 11(3), e046872. https://doi.org/10.1136/bmjopen-2020-04687

Petry, S.E., Hughes, D., & Galanos, A. (2020, 2021/04/01) Grief: The Epidemic Within an Epidemic. *American Journal of Hospice and Palliative Medicine®*, 38(4), 419-422. https://doi.org/10.1177/1049909120978796

Rando, T.A. (1985) Creating therapeutic rituals in the psychotherapy of the bereaved. *Psychotherapy: Theory, Research, Practice, Training,* 22(2), 236. https://doi.org/10.1037/h0085500

Santé Canada. (2021) *Nombre provisoire de décès hebdomadaires : outil interactif*. https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/71-607-x2020017-fra.htm#donnees

Selman, L. E., Chamberlain, C., Sowden, R., Chao, D., Selman, D., Taubert, M., & Braude, P. (2021) Sadness, despair and anger when a patient dies alone from COVID-19: A thematic content analysis of Twitter data from bereaved family members and friends. *Palliative Medicine,* 35(7), 1267-1276. https://doi.org/10.1177/02692163211017026

Şimşek Arslan, B. & Buldukoğlu, K. (2021) Grief Rituals and Grief Reactions of Bereaved Individuals During the COVID-19 Pandemic. *Omega-Journal of Death and Dying*. https://doi.org/10.1177/00302228211037591

Stroebe, M. & Schut, H. (2020) Bereavement in times of COVID-19: A review and theoretical framework. *Omega-Journal of Death and Dying*. https://doi.org/10.1177/0030222820966928

Thomas, L.-V. (1976) *Anthropologie de la mort* Payot.

Thomas, L.-V. (1985) *Rites de mort : pour la paix des vivants*. Fayard.

Trabucchi, M. & De Leo, D. (2020) Nursing homes or besieged castles: COVID-19 in northern Italy. *The Lancet Psychiatry*, 7(5), 387-388. https://doi.org/10.1016/S2215-0366(20)30149-8

Ussai, S., Armocida, B., Formenti, B., Palestra, F., Calvi, M. & Missoni, E. (2020) Hazard prevention, death and dignity during COVID-19 pandemic in Italy. *Frontiers in public health*, 8, 509. https://doi.org/10.3389/fpubh.2020.00509

Verdery, A.M., Smith-Greenaway, E., Margolis, R. & Daw, J. (2020) Tracking the reach of COVID-19 kin loss with a bereavement multiplier applied to the United States. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 117(30), 17695-17701. https://doi.org/10.1073/pnas.2007476117

Wang, S.S.Y., Teo, W.Z.Y., Yee, C.W. & Chai, Y.W. (2020) Pursuing a Good Death in the time of COVID-19. *Journal of Palliative Medicine*, 23(6), 754-755. https://doi.org/10.1089/jpm.2020.0198

Wei, E., Segall, J., Villanueva, Y., Dang, L.B., Gasca, V.I., Gonzalez, M.P., Roman, M., Mendez-Justiniano, I., Cohen, A.G. & Cho, H.J. (2020) Coping with trauma, celebrating life: Reinventing patient and staff support during the COVID-19 pandemic. *Health Affairs*, 39(9), 1597-1600. https://doi.org/10.1377/hlthaff.2020.00929

Wiener, L., Rosenberg, A., Pennarola, B., Fry, A. & Weaver, M. (2021) Navigating the terrain of moral distress: Experiences of pediatric end-of-life care and bereavement during COVID-19. *Palliative and Supportive Care*, 19(2), 129-134. https://doi.org/10.1017/S1478951521000225

Wong, L.P., Tan, S.L., Alias, H., Sia, T.E. & Saw, A. (2021) Psychological consequences of the delay in the Silent Mentor Programme during the COVID-19 pandemic: Perspectives from family members of silent mentors. *Omega-Journal of Death and Dying*. https://doi.org/10.1177/00302228211000952

Tableau 1. Portrait des restrictions sociosanitaires ayant une incidence sur les ritualités funéraires

Niveau de restrictions	Description des restrictions	Mois concernés
Confinement total	● Interdiction de rassemblements intérieurs et extérieurs ● Annulation des rassemblements de fidèles dans le cadre d'activités religieuses ● Confinement obligatoire dans les centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD) et résidences privées pour aînés. ● Interdiction de visite dans les unités de soins palliatifs des CHSLD.	Mars - Avril 2020
Restrictions sanitaires importantes sans confinement	● Interdiction de déplacement et de rassemblements intérieurs et extérieurs. ● Les personnes seules peuvent recevoir la visite d'une seule personne ● Mise en place d'un couvre-feu avec interdiction de se trouver hors de son lieu de résidence, sauf cas d'exception.	Décembre 2020 Janvier 2021
Restrictions sanitaires modérées sans confinement	● Rassemblements intérieurs et extérieurs permis (jusqu'à 50 personnes). ● Limite du nombre de personnes admises dans les lieux de culte, de même que pour les cérémonies et funérailles (jusqu'à 25 personnes). ● Assouplissements concernant les visites en contexte de fin de vie	Mai - Juin 2020 Sept. - Nov. 2020 Février - Mai 2021
Restrictions sanitaires légères sans confinement	● Rassemblements de 250 personnes permis pour les cérémonies dans les lieux de culte, dont les funérailles ● Rassemblements suivant les funérailles peuvent accueillir un maximum de 25 personnes à l'intérieur et 50 personnes à l'extérieur	Juillet - Août 2020 Juin 2021

Note : Cette catégorisation a été élaborée à partir des données de l'INSPQ (2021).

Tableau 2. Le profil des participants

Caractéristiques	Fréquence	Pourcentage
Province de résidence		
Nouveau-Brunswick	2	0,2%
Nouvelle-Écosse	1	0,1%
Ontario	7	0,8%
Québec	856	98,5%
Terre-Neuve-et-Labrador	3	0,3%
Genre		
Femme	766	87,1%
Homme	112	12,7%
Autre	1	0,1%
État matrimonial		
En couple	664	75,5%
Vit seul(e)	215	24,5%
Avoir des enfants		
Oui	615	70,1%
Non	262	29,9%
Situation de vie*		
Vit avec un(e) conjoint	559	84,2%
Vit avec un(e) enfant	294	44,3%
Vit avec un(e) parent	26	3,9%
Vit avec un membre de la famille	29	4,4%
Vit avec un ami	11	1,7%
S'identifier ou non comme personne autochtone		
Oui	27	3,1%
Non	839	96,0%
Ne sait pas	8	0,9%
S'identifier ou non comme personne racisée		
Oui	23	2,6%
Non	852	96,9%
Ne sait pas	4	0,5%
Appartenance religieuse		
Aucune (ex. athée, agnostique, humaniste)	268	30,5%
Chrétienne	537	61,1%
Autre (ex. bouddhiste, musulmane, spiritualité autochtone)	21	2,4%
Ne souhaite pas répondre	53	6,0%
Statut professionnel		
Travailleur(euse) actif (ve)	700	79,3%
Retraité(e)	183	20,7%
Revenu annuel		
14 999$ et moins	18	2,1%
15 000$ à 24 999$	61	7,0%
25 000$ à 49 999$	163	18,7%

50 000$ à 99 999$	32	37,5%
100 000$ et plus	302	34,7%

Note.*Dans le questionnaire, nous nous sommes intéressés au contexte de vie de la personne. Les personnes étaient invitées à indiquer avec qui elles vivaient au quotidien sans restriction de choix. C'est ce qui explique que le cumul des fréquences est supérieur à la taille maximale de l'échantillon (n=955) et que le pourcentage dépasse le 100%. On doit comprendre du fait que 84,2% des personnes vivent avec un conjoint, que le 16,8% restant ne vit pas avec un conjoint et ainsi de suite pour toutes les dimensions.

Tableau 3. Différence entre les rites souhaités par les répondants et ceux réalisés

	% de rites souhaités*	% de rites réalisés	Différence relative (variation proportionnelle) **
Réunir les proches après le décès	91,8%	32,4%	-64,7%
Réunir ses proches à ses côtés lors du décès	87,4%	25,4%	-70,9%
Tenir une cérémonie collective (plus que les proches)	82,5%	19,6%	-76,2%
Être moi-même à ses côtés lors du décès	81,3%	38,1%	-53,1%
Réaliser les cérémonies religieuses habituelles ou prescrites	70,6%	26,1%	-63%
Toucher ou embrasser la personne défunte	61,9%	40%	-35,3%
Exposer le corps	35,9%	14,7%	-59%
Faire la toilette funéraire	27,8%	10,9%	-60,8%

* La proportion concerne les rites « beaucoup ou énormément » souhaités
** Variation proportionnelle : Proportion de rites réalisés / Proportion de rites souhaités